

Lignes directrices pour l'utilisation de la Photo de famille

Recommandations générales

- ✓ Avant toute chose, bien expliquer au partenaire la raison de la visite, et la raison des questions que nous allons poser: cette visite nous aide à mieux comprendre la situation familiale, économique et sociale de la famille, pour qu'on puisse mieux les aider. Il ne s'agit donc pas d'un test, il n'y a pas de réponses fausses aux questions, juste des réponses honnêtes.
- ✓ Il est recommandé de poser les questions seul avec le partenaire (et idéalement avec son conjoint), mais éloigné des amis, des voisins, du reste de la famille, afin de ne pas gêner le partenaire.
- ✓ Cette introduction a pour objectif d'établir la confiance avec le partenaire/la famille, afin de ne pas le stresser. Idéalement, il faudrait que cette Photo soit remplie à l'issue d'une sorte de discussion ouverte plutôt que d'un entretien formel. **Il est préférable de simplement prendre des notes pendant la discussion et de remplir le questionnaire de retour au bureau** (pour éviter par exemple que le partenaire jette un œil sur le questionnaire et découvre qu'on a considéré qu'il avait une « mauvaise hygiène »).
- ✓ Bien penser à remplir les parties hautes de la Photo (nom et prénom du partenaire, de l'animateur, **nombre de personnes dans le foyer (c'est-à-dire nombre de personnes qui dorment régulièrement à la maison)** et date).
- ✓ Il n'y a pas de « critère d'exclusion » lié à cette photo de famille mais 90% des familles enrôlées dans les programmes doivent avoir moins de 41 points.
- ✓ Si plusieurs réponses sont possibles, toujours cocher la modalité la plus élevée (par exemple, pour le critère 6, s'il y a « possibilité d'aide proche » et « paiement via épargne et ressources propres », cocher « paiement via épargne et ressources propres »).

Critère n°1 : Nombre de personnes à charge par adulte ayant un revenu

Comment poser la question

- ✓ Qui possède une activité génératrice de revenu dans le foyer ?
 - En cas de doute pour savoir s'il s'agit d'une activité génératrice de revenu conséquente, le revenu moyen par jour doit être supérieur à 0,5 \$ en parité de pouvoir d'achat (**à convertir en monnaie locale, comme pour le critère 4**).

Noter la réponse ainsi que le nombre de personnes dans le foyer (à noter dans la partie haute de la Photo) et faire le calcul une fois rentré au bureau.

Les modalités

0 : 4 ou plus

1 : 3

2 : 2

3 : 0 ou 1

Recommandations

- ✓ Sont considérés comme pouvant percevoir un revenu les membres du foyer pour qui l'école n'est plus obligatoire.
- ✓ Considérer tous les membres du foyer (c'est-à-dire dormant régulièrement à la maison) ayant une activité génératrice de revenu et pour qui l'école n'est plus obligatoire, même ceux ne faisant pas directement partie de la famille, et même si l'activité est irrégulière.

- ✓ On ne considère que les personnes à charges pour ce calcul. Ainsi, pour un couple avec 4 enfants où les 2 membres du couple travaillent, il y a 4 personnes à charges (et non pas 6) pour 2 adultes ayant un revenu. $4/2=2$, on choisit donc la modalité 2. En cas ce nombre décimal, arrondir à l'inférieur sur la décimal est en dessous de 0,5 et au supérieur si elle est égale ou supérieure à 0,5. Ainsi, pour un couple avec 5 enfants et les deux membres du couple travaillant, on a $5/2=2,5$, on choisit donc la modalité 1.

Critère n°2 : Activité de l'adulte principal gagne-pain du foyer

Comment poser la question

- ✓ Qui possède l'activité génératrice de revenu la plus importante au sein du foyer ? (si aucune personne, pas de question à poser)
 - Si personne n'a de revenu, sélectionner la modalité 0
 - Si une personne dispose d'un revenu, votre revenu est il régulier ?
 - Si non, Avez-vous d'autres sources de revenus ?
 - Si non, choisir la modalité 1
 - Si oui, choisir la modalité 2
 - Si oui, Avez-vous d'autres sources de revenus ?
 - Si non, votre activité est elle formelle ?
 - Si non, choisir la modalité 2
 - Si oui, choisir la modalité 3
 - Si oui, choisir la modalité 3

| Modalité | Activité génératrice de revenu | Régulière | Diversifiée | Formelle |
|----------|--------------------------------|------------|-------------|------------|
| 0 | - | - | - | - |
| 1 | <i>oui</i> | - | - | - |
| 2 | <i>oui</i> | - | <i>oui</i> | - |
| | <i>oui</i> | <i>oui</i> | - | - |
| 3 | <i>oui</i> | - | <i>oui</i> | <i>oui</i> |
| | <i>oui</i> | <i>oui</i> | - | <i>oui</i> |
| | <i>oui</i> | <i>oui</i> | <i>oui</i> | - |
| | <i>oui</i> | <i>oui</i> | <i>oui</i> | <i>oui</i> |

Les modalités

0 : Aucune : personne n'a d'activité génératrice de revenu ou d'emploi au sein du foyer.

1 : AGR / emploi informel et irrégulier et pas d'autre activité dans le foyer : l'adulte principal gagne-pain du foyer a une petite activité, mais de façon très irrégulière et incertaine. Ex : un plombier qui fait du porte-à-porte pour trouver des clients, une personne qui vend le stock pour une autre personne mais de façon irrégulière...

2 : AGR / emploi informel et quasi-quotidien OU: l'adulte principal gagne-pain du foyer a une activité régulière, et l'exerce quasiment tous les jours (au moins 4 jours de la semaine) mais

sans contrat légal ; OU l'adulte principal gagne-pain du foyer a plusieurs activités qu'il exerce simultanément mais de manière irrégulière. Ex : personne embauchée par la CUM pour nettoyer la voirie (30-40kAr/mois), personne vendant des journaux pour le propriétaire pour 40kAr par mois, vendeuse de légumes travaillant tous les jours... Attention : « informelle » signifie que le partenaire ne possède pas de patente (mais paye éventuellement des tickets ou un abonnement).

3 : AGR formelle / SME : le partenaire à une AGR / emploi avec un contrat / une patente OU AGR / emploi informel, régulière et diversifié : le partenaire a plusieurs AGR informelles pour lesquelles il reçoit un revenu stable.

Critère n°3 : Régularité de l'épargne

Comment poser la question

- ✓ Avez-vous déjà réussi à épargner un peu d'argent ?
 - Si non : modalité 0
 - Si oui : avez-vous une épargne avec une IMF ou une banque ?
 - Si non : modalité 1
 - Si oui : épargnez-vous de façon régulière (>1 fois par mois) ?
 - Si non : modalité 2
 - Si oui : modalité 3

Les modalités

0 : N'a jamais fait d'épargne

1 : Epargne informelle (voisins, collectifs d'épargnants, ...) ou à la maison

2 : Epargne formelle (compte épargne existant avec une IMF ou une banque) mais irrégulière (moins d'une transaction par mois)

3 : Epargne formelle et régulière : compte épargne existant avec une IMF ou une banque et épargne régulière (1 transaction ou plus par mois).

Cas spécifiques

Recommandations

- ✓ Ce critère évalue uniquement l'habitude de la famille à épargner, sa capacité d'épargne étant liée à ses ressources, évaluées par le critère numéro 4.
- ✓ On considère comme épargne l'épargne monétaire (argent gardé à la maison, confiée à sa famille), et l'épargne en nature (achat d'un porc, de poulets, de biens matériels...)

Critère n°4 : Estimation des dépenses / jour / pers.

Comment poser la question

- ✓ Combien dépensez-vous en moyenne par jour ?
- ✓ Après avoir fait ses dépenses, vous reste-t-il encore de l'argent ? Si oui, à peu près combien ?

Noter les réponses ainsi que le nombre de personnes dans le foyer et faire le calcul une fois rentré au bureau

Les modalités (montant à convertir en monnaie locale)

0 : < 0,95 USD OU Trop irrégulier pour être estimé

1 : < 1,9 USD

2 : < 3,8 USD

3 : supérieur ou égal à 3,8 USD

Recommandations

- ✓ Il est souvent plus facile d'évaluer le montant des dépenses et d'en déduire le revenu que d'évaluer directement le montant du revenu.
- ✓ Si une étude plus poussée du revenu est faite pour la famille (par exemple dans le cadre d'une demande de crédit), utilisez l'estimation de revenu par jour et par personne qui semble la plus juste. Idéalement, utiliser la même méthode d'évaluation pour T0, T1 et T2.

Concernant la conversion en monnaie locale, on utilisera des cours de change en parité de pouvoir d'achat (« purchasing-power parity »).

Les taux annuels sont disponibles pour certains pays dans <https://data.oecd.org/conversion/purchasing-power-parities-ppp.htm>.

Pour les autres, utiliser les données de la Banque Mondiale extrapolées de l'étude de 2011: <http://data.worldbank.org/indicator/PA.NUS.PPP>

Critère n°5 : Nutrition

Comment poser la question

- ✓ Un des membres souffre-t-il visiblement de malnutrition ?
 - Si oui, choisir la modalité 0
 - Si non, posez la question suivante : Combien de fois par jour mangez-vous ?
 - Moins de 3 fois par jour : choisissez la modalité 1
 - 3 fois ou plus : de quoi sont compris vos repas ?
 - Repas non diversifiés (à expliciter selon le contexte local), choisir la modalité 2
 - Repas diversifiés (à expliciter selon le contexte local), choisir la modalité 3

Les modalités

0 : sous-nutrition visible pour certains membres de la famille : voir les documents relatifs à la sous-nutrition (membres gonflés, gros ventre, décoloration de la peau...)

1 : nourri insuffisamment : le partenaire répond qu'il mange généralement moins de 3 repas par jour, faute de moyens financiers.

2 : mange généralement à sa faim : le partenaire répond qu'il mange généralement 3 repas par jour mais ces repas ne sont pas diversifiés (à expliciter selon le contexte local)

3 : mange toujours à sa faim : le partenaire répond qu'il mange généralement 3 repas par jour et que ces repas sont diversifiés (à expliciter selon le contexte local)

Critère n°6 : Possibilité de payer pour les soins

Comment poser la question

- ✓ Qu'avez-vous fait la dernière fois qu'il y a eu un problème de santé important dans la famille ?

Les modalités

0 : Pas de solution (pas de soins ou emprunt pour payer les dépenses de santé)

1 : Possibilité d'aide proche (famille, voisins, ONG)

2 : Paiement via épargne ou ressources propres

3 : Système d'assurance formelle

Recommandations

- ✓ L'idée est d'évaluer la possibilité de la famille à couvrir des dépenses de santé.

Critère n°7 : Mortalité infantile

Comment poser la question

- ✓ Avez-vous eu des décès parmi vos enfants ?
- ✓ Si oui, quand ?

Les modalités

0 : 2 enfants ou plus sont déjà décédés dans la famille durant les 5 dernières années

1 : 1 enfant est déjà décédé dans la famille durant les 5 dernières années

2 : 1 enfant est déjà décédé dans la famille il y a plus de 5 ans

3 : Pas de décès d'enfant dans la famille

Cas spécifiques

- ✓ Pour les modalités, considérez :
 - les enfants morts nés ;
 - tous les enfants vivant au sein du foyer au moment de leur décès (qui que soit leur mère) ;
 - tous les enfants biologiques des membres du foyer, que l'enfant soit mort au sein du foyer ou non.
- ✓ La question s'adresse aux mères entre 15 et 49 ans. Si le foyer ne comprend aucune mère entre 15 et 49 ans et qu'il n'y pas eu de décès d'enfant il y a plus de 5 ans, cocher la modalité 3.

Recommandations

- ✓ Prendre le temps de poser la question et d'écouter la réponse, laissez la famille raconter l'histoire du décès si elle le souhaite, cela peut être un moment important de construction de la relation avec la famille et donne des indications importantes sur un potentiel référencement AFD.

Critère n°8 : Scolarisation des enfants

Comment poser la question

- ✓ Comment se passe la scolarité de vos enfants ?

Les modalités

0 : Aucun enfant en âge d'aller à l'école n'est scolarisé

1 : Certains des enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés

2 : Tous les enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés mais pas tous dans le cycle correspondant à leur âge

3 : Tous les enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés et dans le cycle correspondant à leur âge / Aucun enfant en âge d'aller à l'école

Cas spécifiques

- ✓ Si pas d'enfant dans la famille, choisir la modalité 3

- ✓ Si tous les enfants ont moins de 6 ans ou plus de 16 ans (**âge à adapter selon le contexte local**), ils ne sont donc pas en âge d'aller à l'école, il faut donc choisir la modalité 3 (« Aucun enfant en âge d'aller à l'école »).

Recommandations

- ✓ Inclure, pour ce critère, uniquement les enfants ayant entre 6 et 16 ans. (**âge à adapter selon le contexte local**)
- ✓ Utiliser une table des correspondances pour connaître les âges de chaque niveau scolaire.

Critère n°9 : Niveau d'éducation maximum dans la famille

Comment poser la question

- ✓ Jusqu'où avez-vous pu aller dans vos études ?
- ✓ Et votre mari/femme ?
- ✓ Le cas échéant : et les autres adultes du foyer ?

Les modalités

0 : Analphabète : l'ensemble des membres du foyer savent parfois juste écrire leur nom et signer, mais sont analphabètes.

1 : Niveau primaire atteint : un des membres du foyer est allé au moins en primaire (au moins en CP1)

2 : Niveau secondaire atteint : un des membres du foyer est allé au moins en secondaire (au moins en 6^{ème})

3 : Baccalauréat et plus

Cas spécifiques

Recommandations

- ✓ Considérer le niveau maximum d'éducation dans la famille pour faire correspondre ce critère avec d'autres échelles d'évaluation. Donc pour remplir ce critère, il faut utiliser aussi les réponses du critère n°8 : Scolarisation des enfants.

Critère n°10 : Documents administratifs A adapter selon la liste des documents nécessaires/importants dans le pays. Ci-dessous, exemple de Madagascar

Comment poser la question

- ✓ Où sont nés vos enfants ?
- ✓ Y a-t-il certains membres de la famille sans copie ou sans CIN ?
- ✓ Voulez-vous qu'on vous aide à refaire certains de ces documents, s'ils sont illisibles, invalides ou abimés ?

Les modalités (exemple Madagascar)

0 : Aucun papier administratif pour personne

1 : Au moins 1 copie manquante : même si toutes les CIN sont faites et qu'il manque seulement 1 copie.

2 : Aucune copie manquante mais au moins 1 CIN manquante : bien s'assurer que toutes les copies sont existantes et valides.

3 : Aucun papier administratif ne manque

Cas spécifiques

- ✓ Inclure également les « Manampy » (aide-ménagères) s'ils logent dans la famille

Recommandations

- ✓ Les CIN ne sont possibles que pour les personnes ayant 18 ans et plus
- ✓ La distinction entre copies et CIN provient du fait qu'il est beaucoup plus compliqué de refaire une copie qu'une CIN.

Critère n°11 : Niveau d'hygiène (corporel / vestimentaire / habitat)

Comment poser la question

- ✓ C'est un critère visuel uniquement, non basé sur des questions mais basé sur l'observation de la situation par l'animateur.

Les modalités

0 : Problèmes d'hygiène sur les 4 domaines suivants :

- corporel (forte odeur corporelle OU trace de saleté sur le visage OU maladie de peau OU ...)
- vestimentaire (vêtements sales OU déchirés OU ...)
- intérieur de la maison (déchets laissés sur le sol de la maison OU désordre important OU ...)
- environnement de la maison (déchets laissés à l'extérieur de la maison OU eau stagnante OU ...). Ce n'est pas nécessairement dû à la famille mais cela reste un critère de pauvreté (dont la famille n'est pas nécessairement « responsable »).

1 : Problèmes d'hygiène sur 2 ou 3 des 4 domaines précédemment explicités

2 : Problèmes d'hygiène sur 1 des 4 domaines précédemment explicités

3 : Problèmes d'hygiène sur aucun des 4 domaines précédemment explicités

Recommandations

- ✓ Ce critère est subjectif. Avec l'expérience, l'animateur pourra évaluer plus rapidement ce critère sans compter précisément le nombre de domaines où l'hygiène est problématique mais il est important au début d'utiliser à peu près les mêmes critères d'évaluation pour tout le monde.
- ✓ Malgré sa difficulté d'évaluation, ce critère est conservé car il révèle souvent la présence (ou l'absence) de difficultés psycho-sociales au sein de la famille et la pertinence d'un suivi AFD. C'est un critère social qui donne une idée des soins que la personne apporte à son corps et son environnement proche.

Critère n°12 : Electricité

Comment poser la question

Faire tout d'abord une observation pour voir la présence ou non d'équipements électriques.

- ✓ Comment vous éclairez-vous ?

Les modalités

0 : Pas d'éclairage

1 : Eclairage à la bougie / pétrole / lampe torche

2 : Electricité illégale (le compteur n'appartient pas à la famille, même si elle paye régulièrement au propriétaire du compteur)

3 : Réseau légal / Groupe électrogène / Convertisseur (panneau solaire)

Critère n°13 : Toilettes

Comment poser la question

Faire tout d'abord une observation pour voir la présence ou non de toilettes

- ✓ Comment faites-vous pour les toilettes ?

Les modalités

- 0 : Pas d'équipement : défécation à l'air libre
- 1 : Aménagements en commun
- 2 : Aménagement individuel (fosse / latrine)
- 3 : Relié à un égout

Critère n°14 : Eau potable

Comment poser la question

Faire tout d'abord une observation pour voir la présence de point d'eau

- ✓ Comment vous approvisionnez-vous en eau ?

Les modalités

- 0 : Pas d'accès à une eau potable ; puisée dans la nature ou dans des conditions insalubres
- 1 : Achat d'eau en bidon, ou point d'approvisionnement à plus de 30 min. aller-retour
- 2 : Point d'approvisionnement à moins de 30 min. aller-retour
- 3 : Eau courante au domicile

Critère n°15 : Habitat

Comment poser la question

- ✓ Aucune question à poser, ce critère est basé sur l'observation.

Les modalités

- 0 : Problème d'habitat dans les 4 domaines suivants : mur (construction légère), toit (construction légère, non étanche), sol (terre), taille (très petite)
- 1 : Problème d'habitat dans 2 ou 3 des domaines suivants : mur (construction légère), toit (construction légère, non étanche), sol (terre), taille (très petite)
- 2 : Problème d'habitat dans 1 des domaines suivants : mur (construction légère), toit (construction légère, non étanche), sol (terre), taille (très petite)
- 3 : Problème d'habitat dans aucun des domaines suivants : mur (construction légère), toit (construction légère, non étanche), sol (terre), taille (très petite)

Cas spécifiques

Recommandations

- ✓ Attention à ne pas confondre avec le niveau d'équipement et l'hygiène du lieu. L'hygiène est déjà mesurée dans le critère 11.
- ✓ S'assurer qu'on a regardé toutes les pièces de la maison, afin d'avoir une vision complète des conditions d'habitation

Critère n°16 : Combustible pour la cuisine

Comment poser la question

Faire tout d'abord une observation pour voir la présence d'un coin cuisine

- ✓ Comment préparez-vous vos repas ?

Les modalités

- 0 : Aucun repas préparé avec du combustible au sein du foyer

- 1 : Utilisant de bois ou tout-venant (bouse de vache, ...) pour faire cuire la nourriture
- 2 : Utilisant de charbon pour faire cuire la nourriture
- 3 : Utilisant de gaz, de pétrole ou de plaques électriques pour faire cuire la nourriture

Critère n°17 : Equipement / électroménager

Comment poser la question

- ✓ Aucune question à poser, ce critère est basé sur l'observation.

Les modalités

0 : Minimum (natte, quelques ustensiles de cuisine, pas de meuble ni d'électroménager, pas de ventilateur)

1 : Minimum avec petit mobilier rudimentaire et petit équipement électroménager (radio OU ventilateur OU télévision OU téléphone ...)

2 : Mobilier de base (lit, table, chaises, placard), plusieurs équipements électroménagers (radio, ventilateur, TV)

3 : Confort

Cas spécifiques

Recommandations

- ✓ Attention à ne pas confondre avec l'habitat et l'hygiène du lieu.
- ✓ S'assurer qu'on a regardé toutes les pièces de la maison, afin d'avoir une vision complète des conditions d'habitation